

Compte rendu CEPPT Infrabel du 08 mars 2021

1) Approbation du PV

Concernant le télétravail, nous demandons d'ajouter :
"Un représentant du personnel signale que rien dans la réglementation ne fait référence à ce que le sujet ait pour obligation d'avoir été traité, ni même été soumis par le PPT local."

2) 3 Feux verts

Nous avons des remarques sur le projet de "simplification" de la signalisation mobile (Mobile Safety Door).



Selon la Direction, le but est que l'agent sur place commande à distance le SMR (Signal Mobile Rouge) via un smartphone ou une tablette de telle façon à effectuer la libération de la voie sans devoir se rendre sur place pour l'enlever.

Le drapeau mis à l'horizontale pourrait signifier que le passage est autorisé. Nous relevons le danger que cela représente (interprétation du SMR par un conducteur, ETCS, ...).

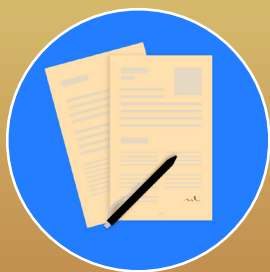
La Direction nous garantit que ces aspects seront discutés. Une analyse de risque sera effectuée avant d'introduire ce système.

3) RGE800

Lors de la dernière réunion, la Direction avait demandé aux syndicats de donner leurs remarques.

Vu le nombre de pages, nous demandons d'obtenir des dispenses de service pour l'étudier. Nous nous demandons pourquoi des parties sont enlevées, d'autres ajoutées.

La Direction nous propose de faire une réunion online où le dossier nous serait présenté plus en détail et de prendre le temps nécessaire. Des invitations seront envoyées.



Campagne de vaccination grippe



Un vaccin gratuit est prévu chez Infrabel, via IDEWE, sous réserve de nouvelles directives potentielles du gouvernement. Les inscriptions peuvent être digitales ou via le bureau local du personnel (BLP). La Direction prévoit 4 phases : pré-inscriptions; détermination des lieux et des périodes de vaccination ; envoi des inscriptions définitives et enfin la vaccination en elle-même (novembre-décembre).

Via le médecin personnel, il existe un remboursement de la mutuelle.

4) Organisation SCIPPT

Depuis 2018, en Flandre, une seule équipe de conseillers en prévention par AREA traite les aspects bien-être pour I-AM et I-TO. En Wallonie et à Bruxelles, I-TO et I-AM sont encore séparés.

La Direction propose que le conseiller en prévention I-TO de Bruxelles et de Wallonie, aille à Liège et que l'équipe d'I-AM de Bruxelles et Charleroi reprenne les aspects I-TO.

En outre, il reste un poste vacant à Liège qui serait comblé.

La CGSP demande si le nombre de conseillers en prévention diminue au total?

Nous soulignons de même que le personnel concerné n'a pas pu être consulté par nos soins. Nous demandons et obtenons d'ores et déjà de reporter le point au prochain Comité d'Entreprise.

La Direction nous répond qu'au total, il y aurait un conseiller en prévention en moins. Plus un poste à combler, mais pour cela les entretiens sont en cours.

La charge de travail va augmenter pour les conseillers en prévention I-AM qui reprendront I-TO.

Pour I-TO Bruxelles, il restera un conseiller en prévention francophone et un néerlandophone.



Nous demandons qu'une étude soit faite sur la charge de travail, car au final une demie personne n'est pas remplacée dans le SE et dans le SO.

La Direction explique que cela est difficile et qu'en Flandre, les conseillers en prévention trouvent cela très positif.

Les syndicats reviendront vers les conseillers en prévention avant de se prononcer.

5) Plan d'action annuel 2020. Etat des lieux

Nous repons les mêmes questions qu'auparavant, à savoir que beaucoup de dossiers sont ON-HOLD, ...



Nous proposons d'envoyer nos questions via mails pour la prochaine réunion.

6) Formation I-TO

La Direction nous présente son plan de formation E-Learning. Nous émettons des réserves quant à son application, à savoir qu'il est difficile de suivre une formation en ligne sur son poste de travail, notamment dans les cabines de signalisation. Nous demandons à obtenir un local séparé et insonorisé pour ce faire.

Quid des études de lignes telles que prévues par la réglementation ?
Nous demandons à obtenir une analyse de risque vu l'ampleur du dossier.

La Direction nous garantit que le nombre de E-learning sera limité et non illimité et que ces formations en ligne se feront de façon ad hoc, et donc sur un poste de travail adapté, à un moment creux (week-end, nuit ou après-midi).

Le nombre de jours de formation n'est pas, selon la Direction, réduit. Dans le tableau proposé, ils n'ont pas mis les journées de formations complémentaires et en cas de modifications importantes, des formations seront aussi prévues.

Au niveau des études de lignes, cela reste d'application. Les AREAS fixent ce nombre.

Nous demandons l'assurance que, dorénavant, nous recevrons les formations sur les programmes essentiels (DIGIFORM, etc.) à l'avance via des conférences.

7) Etude sur les violences faites aux femmes



Xavier Martin de la CSC présente les résultats de l'enquête sur les violences faites aux femmes. Cette enquête tombe à point sachant que, hasard du calendrier, ce jour est la journée internationale du droit des femmes.

A noter qu'un chiffre ressort de cette enquête, à savoir que pas moins de 67,8% des travailleuses ayant répondu, ont déjà subi un comportement inapproprié (agression verbale, physique, harcèlement sexuel,...) sur leur lieu de travail.

Les travailleuses attendent un soutien des victimes ainsi qu'une large campagne de prévention.

8) Accidents de travail. Etat des lieux

En 2020, il y a eu 84 accidents (dont 19 sur le chemin du travail). Les accidents graves ont diminué, mais, entre autres suite au gel de février, il y a eu une augmentation d'accidents sans incapacité.

9) Covid19



Le taux d'absentéisme est très bas, grâce au fait qu'il n'y a pas de grippe, entre autres car les agents sont chez eux.

Pour ce qui est de la fin du télétravail obligatoire, cela dépendra du gouvernement. La première étape sera de passer du télétravail obligatoire au télétravail recommandé. La Direction veillera à un taux de présence maximal de 50% sur les sièges de travail, sur base volontaire. Il avait été remarqué que l'année passée, lors de l'allègement des mesures, très peu d'agents étaient revenus au travail en présentiel.

Plus tard, dans une phase ultérieure, il est à espérer que la situation se normalise mais bien évidemment, aucune date ne peut être avancée.

Pour la vaccination, le Chemin de Fer ne sera pas une exception. Les métiers de contact aux Chemins de Fer ne sont pas repris par le gouvernement comme prioritaires.

Prochainement, les personnes à risque vont être invitées à se faire vacciner, ensuite, ce sera selon l'âge, selon les prescriptions du gouvernement.

Question sur les plexiglass dans les véhicules. Nous informons la Direction que ceux-ci aveuglent les conducteurs. Nous nous posons aussi la question de savoir s'ils doivent être fixes, "durs" ou souples ?

La Direction nous répond que les plexiglass doivent être souples. Les plexiglass durs ne sont pas autorisés. Pour ce qui est de la réflexion, cela est un autre problème.

A Louvain, IDEWE a homologué des plexiglass durs.

Il y a aussi un problème de chauffage dans les véhicules car seuls les gens à l'avant en disposent. Par ailleurs, les recommandations sont de laisser les fenêtres ouvertes ou diminuer le nombre de passagers.

Divers Districts souhaiteraient savoir plus précisément ce qui est autorisé ou pas.

10) Divers

- Incident L166. « Communication de sécurité avec des radios qui doivent rester audibles dans un contexte bruyant de certains chantiers de voie »

La CGSP avait demandé à aborder les soucis rencontrés par les agents au niveau des communications via radios digitales (voir CEPPT du mois de février).

Nous revenons à nouveau sur le sujet ce mois, suite à un incident de sécurité qui a eu lieu sur la L.166 dans un contexte bruyant.

Nous intervenons donc pour obtenir les précisions sur les équipements existants et leurs disponibilités.

Selon la Direction, il existe du matériel qui permet de bien communiquer dans un tel contexte. Il y a eu des changements dans les normes. Les protections auditives ont été adaptées dans les guides EPI.

Nous demandons de vérifier si ce matériel est disponible.

La Direction ne le sait pas. C'est à voir avec l'AREA et les travailleurs.

Nous demandons que pour le prochain CEPPT, nous ayons les renseignements sur la disponibilité de ce matériel. La Direction se renseignera.

A Verviers, des tests ont été effectués. Les agents sur place ne sont pas au courant de ceux-ci. Par ailleurs, ces agents utilisent encore leurs GSM de service.

Nous demandons par ailleurs, les résultats de ces tests.

- Accident mortel 27/02/2021 à Ruisbroek.

Collision mortelle (train de Schaerbeek vers Braine-Le-Comte) à 6h, bk7200, ligne 96.

La personne touchée était un chef d'équipe, néerlandophone. On ne sait pas pourquoi il a traversé.

Deux équipes travaillaient, une sur la voie A, une autre sur la voie B. Il y avait un brouillard dense.

La ligne 96 était remise en service. Il n'y avait pas de balisage physique entre les voies, car il y avait une distance entre les deux voies de plus de 4,5m.

Le personnel sur place avait été briefé.

Au niveau CGSP, nous dénonçons le recours à la sous-traitance et le fait que la société incriminée n'en n'est pas à son premier accident de travail grave.

Quid de la formation des agents en termes de sécurité? Nous dénonçons aussi l'absence de balisage de la zone de travail, sous prétexte que celle-ci était située à 4,50 m des voies en service.



La CGSP présente ses plus sincères condoléances à la famille de la victime, dans ces moments difficiles.

Faites-nous parvenir vos questions, remarques et points à soumettre au CEPPT via vos délégués et permanents.



Nos représentants CGSP-ACOD dans le CEPPT Infrabel :

VERSTRAETEN PASCAL

Dessinateur technique, I-AM, Charleroi - pascal.verstraeten@infrabel.be

CRAEN YVES

Contrôleur des circulations, I-TMS, Malines - yves.craen@infrabel.be

MIGNON GHISLAIN

Contrôleur des circulations, I-TMS, Bruxelles-Nord - ghislain.mignon@infrabel.be

WINKELMANS JERRY

Agent maintenance voies spéc., I-AM, Bruges - jerry.winkelmans@infrabel.be

SECRETIN PASCAL

Acheteur principal, I-AM, Liège - pascal.secretin@infrabel.be

CAUCHIE MANUEL

S-chef Sect. Tech. Travaux De Voie, Ath - manuel.cauchie@infrabel.be

